



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – six, le 04 mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 28 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Renaud VAN DUIJN, Lucie BALMET, Michel MARTOIA, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Christophe MILLAN, Géraldine GROSSELLI, Bruno DE CRECY, Cécile ARNAUD, Michèle ROJAS, Sandrine BOSCARO, Patrick GUIGNIER, Frédéric MAUGIRON.

Excusé : Stéphane TONIZZO pouvoir à Valérie CHALLON

Nombre de suffrages exprimés : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_13_04052026

Subvention Foyer le Cairn – Voyage en Camargue

Madame le Maire rappelle le débat du conseil municipal du 20 avril 2026 durant lequel le sujet de l'attribution d'une subvention au foyer Le Cairn pour un séjour de 6 résidents en Camargue avait été ajourné.

Après recherche d'informations, il semblerait que le budget du séjour ne soit pas encore finalisé et que la tenue du séjour reste à ce jour incertaine.

Madame le Maire propose au Conseil municipal de s'engager à attribuer la somme de 250 euros pour la tenue de ce séjour, sous réserve de sa réalisation. Le versement de la subvention au foyer Le Cairn interviendra donc à postériori suite à la fourniture de justificatifs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

S'engage à attribuer au foyer Le Cairn la somme de 250 euros pour la réalisation d'un voyage en Camargue ;

Dit que la subvention sera versée au foyer le Cairn une fois le voyage réalisé et après la fourniture à la commune de justificatifs.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le 06/05/2026

ID : 038-213804990-20260504-D_13_04052026-DE



Le Secrétaire de séance
Elodie JODAR

*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 06 mai 2026.*

Le Maire, Valérie CHALLON.

Le Maire
Valérie CHALLON

